



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/76/41
14 avril 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-seizième réunion
Montréal, 9 – 13 mai 2016

PROPOSITION DE PROJET : MALI

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination du HCFC (phase I, troisième tranche) PNUE/ PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Mali

I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination du HCFC (Phase I)	PNUD, PNUE (principale)	63 ^e	35% d'ici à 2020

II) DERNIÈRES DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2014	10,18 (tonnes PAO)
-------------------------------------------------------------------	--------------	--------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)							Année : 2014		
Produits chimiques	Aérosols	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					10,18				10,18

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010	15,00	Point de départ des réductions globales durables :	
		15,00	
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée	5,20	Restante:	
		9,80	

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2016	2017	2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,7		0,5		0,3	1,5
	Financement (\$US)	90 400		58 760		31 640	180 800
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,9	0,0	0,0	0,0	0,3	1,1
	Financement (\$US)	98 900	0	0	0	30 100	129 000

VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o	s.o	15,0	15,0	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	9,8	s.o
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o	s.o	15,0	15,0	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	9,8	s.o
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts du projet	160 000	0	0	0	0	92 000	0	0	0	28 000	280 000
		Coûts d'appui	12 000	0	0	0	0	6 900	0	0	0	2 100	21 000
	PNUE	Coûts du projet	65 000	0	55 000	0	0	80 000	0	52 000	0	28 000	280 000
			8 450	0	7 150	0	0	10 400	0	6 760	0	3 640	36 400
Financement approuvé par ExCom (\$US)		Coûts du projet	225 000	0	55 000	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	280 000
		Coûts d'appui	20 450	0	7 150	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27 600
Total du financement demandé pour approbation à cette réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	0	0	172 000	0	0	0	0	172 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	17 300	0	0	0	0	17 300

Recommandation du Secrétariat :	Approbation générale
---------------------------------	----------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement du Mali, le PNUE à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 76^e réunion une demande de financement pour la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH), d'un montant total de 189 300 \$US, comprenant 80 000 \$US, , plus des coûts d'appui d'agence de 10 400 \$US pour le PNUE, et 92 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 6 900 \$US pour le PNUD. La demande comporte un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2016 - 2018.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le Gouvernement du Mali a déclaré une consommation de 10,18 tonnes PAO de HCFC en 2014 et estimé une consommation de 10,18 tonnes PAO pour 2015, inférieures à la consommation maximale admissible de 15,00 tonnes et 13,50 tonnes PAO, respectivement. La consommation de HCFC pour la période 2011-2015 est présentée au tableau 1.

Tableau 1. Consommation du HCFC au Mali (données 2011-2014 déclarées en vertu de l'article 7, estimations pour 2015)

HCFC-22	2011	2012	2013	2014	2015*	Référence
Tonnes métriques	320, 00	302, 00	187, 00	185, 00	185, 00	272, 3
Tonnes PAO	17, 60	16, 61	10, 29	10, 18	10, 18	15, 00

*Estimations

3. La consommation de HCFC au Mali indique une tendance descendante depuis 2012 résultant des mesures destinées à encourager les activités de récupération et de recyclage et en raison de la situation politique et du conflit militaire dans le pays. La totalité de la consommation de HCFC-22 est limitée au secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

4. Les données déclarées par le Gouvernement du Mali concernant le secteur de la consommation de HCFC dans le cadre du rapport sur la mise en œuvre du programme de pays pour 2014, correspondent aux données transmises en vertu de l'article 7. Le rapport sur la mise en œuvre du programme de pays pour 2015 sera présenté le 15 avril 2016 au plus tard.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le Gouvernement du Mali a des règles et un système d'octroi de licences et de quotas. Le décret du 22 janvier 2007 régleme les importations, les échanges commerciaux internationaux, l'utilisation et les réexportations de SAO, y compris les HCFC et l'équipement à base de HCFC. Cela s'inscrit dans un effort ministériel conjoint en coopération avec l'Unité nationale d'ozone (UNO) et le ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

6. Les principales activités mises en œuvre comprennent:
- a) Un atelier à l'intention de 20 agents des douanes, sur l'identification et le contrôle des HCFC et de l'équipement à base de HCFC, et mise en vigueur du système de quotas ;

- b) Cinq ateliers de formation à l'intention de 25 formateurs et 95 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'entretien de l'équipement de réfrigération, y compris la récupération et le recyclage des HCFC et manutention en toute sécurité des frigorigènes aux hydrocarbures ;
- c) Distribution d'équipements dans le cadre du projet pilote de démonstration de conversion pour 12 ateliers importants et possibilité pour les techniciens enregistrés auprès de l'Association des techniciens en réfrigération d'accéder à ces équipements; un équipement a été fourni également à deux centres de formation professionnelle. La liste des équipements comporte notamment des identificateurs de frigorigènes, des détecteurs électroniques portatifs de fuite, des pompes à vide, des jauges, des unités de récupération/recyclage, et une bonbonne de récupération, des kits et accessoires de sécurité ; et
- d) Mise en œuvre du projet pilote de démonstration pour utilisateurs finaux, dans les entreprises commerciales, lequel a permis la conversion aux hydrocarbures des pièces frigorifiques des établissements d'enseignement professionnel et technique.

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (PMU)

7. L'UNO a recruté deux consultants pour aider au suivi de la mise en œuvre effective de toutes les activités au titre du PGEH.

Niveau de décaissement des fonds

8. En mars 2016, sur les 280 000 \$US approuvés jusqu'alors, 249 977 \$US ont été décaissés (96 380 \$US pour le PNUE et 153 597 \$US pour le PNUD) ainsi qu'il est indiqué au tableau 2. Le solde de 20 450 \$US, qui prend en compte les soldes de comptes restitués dans le cadre de la première tranche, sera décaissé le 31 mai 2016 au plus tard (tableau 2).

Tableau 2. Rapport financier relatif à la phase I du PGEH pour le Mali (\$US)

Agence	Première tranche*		Deuxième tranche		Total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUE	65 000	61 830	55 000	34 550	120 000	96 380
PNUDP	160 000	153 597	0	0	160 000	153 597
Total	225 000	215 427	55 000	34 550	280 000	249 977
Taux de décaissement (%)	96		63		89	

*Dans le cadre de la première tranche, le PNUE a restitué 3 170 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 412 \$US à la 73^e réunion, et le PNUD a restitué 9 429 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 707 \$US à la 75^e réunion. Le montant restitué par le PNUD dans le cadre de la première tranche est supérieur au solde des fonds pour cette tranche. La section financière du PNUD à New York étudie cette question actuellement.

Plan de mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

- 9. Les activités ci-après seront mises en œuvre :
 - a) Formation de 160 agents des douanes, agents de l'environnement et autres agents d'exécution dans le domaine du suivi et du contrôle des importations et de la répartition des HCFC (PNUE) (35 000 \$US);

- b) Formation de 250 techniciens en réfrigération concernant les bonnes pratiques pour l'entretien des équipements de climatisation, y compris la récupération et le recyclage des HCFC et la manutention en toute sécurité des frigorigènes à base d'hydrocarbures (PNUE) (35 000 \$US);
- c) Fourniture d'équipements à un centre de formation pour la démonstration de techniques de conversion aux hydrocarbures à l'intention de techniciens de l'entretien de l'équipement de climatisation, et fourniture, à des ateliers sélectionnés, d'équipements de conversion : identificateurs de frigorigènes, détecteurs électroniques portatifs de fuite, pompes à vide, jauges, unités de récupération et de recyclage, bonbonne de récupération, et kits et accessoires de sécurité. (PNUD) (92 000 \$US); et
- d) Suivi de la mise en œuvre des activités de projet au titre du PGEH (PNUD) (10 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport de vérification

10. Lors de la publication du présent document, le rapport de vérification de la consommation de HCFC pour les années 2013, 2014 et 2015 n'était pas encore terminé. C'est pourquoi, conformément à la décision 72/19, les fonds approuvés dans le cadre de la troisième tranche ne seront pas transférés avant que le Secrétariat ait examiné le rapport de vérification et confirmé que le Gouvernement du Mali est en conformité avec le Protocole de Montréal et l'accord conclu entre le Gouvernement du Mali et le Comité exécutif.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

11. Le Gouvernement du Mali a déjà établi les quotas d'importation du HCFC pour 2016 à 9,90 tonnes PAO.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

12. De façon générale, les activités sont mises en œuvre actuellement comme prévu, sauf en ce qui concerne la formation des agents des douanes et d'exécution : en raison de la situation politique du pays, seulement 20 pour cent d'entre eux ont reçu la formation proposée ; toutefois, la formation des 80 pour cent restants doit avoir lieu en 2016. En consultation avec l'association des techniciens en réfrigération, la conversion de démonstration pilote au projet de frigorigène ne contenant pas de HCFC-22 était axée sur le secteur commercial (en particulier concernant la morgue centrale du principal hôpital de Bamako, un hôtel et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)). Les équipements, outils et frigorigènes ont été achetés et distribués aux centres et ateliers de formation professionnelle. À présent, les techniciens de chaque district gèrent les réparations ou l'entretien dans les ateliers ou les centres à condition qu'ils soient membres de l'association de réfrigération.

13. Pour ce qui est des activités de conversion aux hydrocarbures, le PNUE a indiqué que le Gouvernement du Mali est pleinement conscient des décisions pertinentes du Comité exécutif en matière de conversion¹. Il a été fait état dans le cadre du PGEH de l'adaptation des équipements aux frigorigènes à

¹ Décisions 72/17 et 73/34.

base d'hydrocarbures, y compris la conversion de toutes les pièces de l'établissement d'enseignement professionnel et technique. L'équipement additionnel requis aux fins de conversion sera fourni à des centres de formation pour la démonstration de techniques de conversion aux hydrocarbures et l'élaboration d'un mécanisme d'incitation sera l'objet de discussions avec le bureau national de l'ozone et l'association des techniciens en réfrigération. Outre le HCFC-22, les autres frigorigènes disponibles actuellement sur le marché local sont le HFC-410A, le HFC-407C et le HC-290.

14. En ce qui concerne la viabilité à long terme du programme de formation dans le domaine de la réfrigération, le PNUE a informé que le programme des cours des centres de formation sera actualisé et comprendra un module sur la délivrance des certificats de techniciens ; et le Gouvernement continuera de mettre en œuvre les activités de sensibilisation parmi les principales parties prenantes.

Conclusion

15. La mise en œuvre du PGEH est en train de progresser en dépit de la situation politique et du conflit militaire dans le pays. Le niveau des fonds décaissés a atteint 89 pour cent. Le Mali est en conformité avec le Protocole de Montréal et l'accord conclu entre le Gouvernement et le Comité exécutif. Le rapport de vérification doit être présenté le 30 juillet 2016 au plus tard. Le système d'octroi des licences et de quotas d'importation est opérationnel et permettra de procéder à des réductions de la consommation de HCFC conformément au calendrier d'élimination relevant du Protocole de Montréal. Les activités menées à bien dans le cadre des première et deuxième tranches et les activités qu'il est prévu de mettre en œuvre dans le cadre de la troisième tranche renforceront plus avant le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et garantiront la viabilité à long terme des activités proposées dans la phase I du PGEH.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la troisième tranche de la phase I du PGEH pour le Mali, et le plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2016-2018, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après, étant entendu que :

- a) Si le Mali devait décider d'effectuer les conversions, et l'entretien correspondant, aux frigorigènes inflammables et toxiques dans les équipements de réfrigération et de climatisation initialement conçus pour des substances non inflammables, il le ferait en assumant toutes les responsabilités et tous les risques qui y sont associés et uniquement en conformité avec les normes et protocoles pertinents ; et
- b) Les fonds approuvés ne seraient pas transférés au PNUE et au PNUD avant que le Secrétariat ait examiné le rapport de vérification et confirmé que le Gouvernement du Mali est en conformité avec le Protocole de Montréal et l'accord conclu entre le Gouvernement et le Comité exécutif :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence de mise en œuvre
a)	Plan de gestion de l'élimination du HCFC (phase I, troisième tranche)	80 000	10 400	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination du HCFC (phase I, troisième tranche)	92 000	6 900	PNUD